



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR4100171 - Corridor de la Meuse

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	4
4. DESCRIPTION DU SITE	8
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	11
6. GESTION DU SITE	12

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR4100171

1.3 Appellation du site

Corridor de la Meuse

1.4 Date de compilation

31/03/2001

1.5 Date d'actualisation

31/08/2008

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Lorraine	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.lorraine.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/2001



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004

(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 03/08/2010

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000022727384

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 5,41278°

Latitude : 49,23806°

2.2 Superficie totale

12705 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
41	Lorraine

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
55	Meuse	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
55023	AVOCOURT
55024	AZANNES-ET-SOUMAZANNES
55039	BEAUMONT-EN-VERDUNOIS
55043	BELLEVILLE-SUR-MEUSE
55048	BETHINCOURT
55050	BEZONVAUX
55070	BRABANT-SUR-MEUSE
55073	BRAS-SUR-MEUSE
55099	CHAMPNEUVILLE
55102	CHARNY-SUR-MEUSE
55106	CHATTANCOURT
55137	CUISY
55139	CUMIERES-LE-MORT-HOMME
55143	DAMLOUP



55153	DIEPPE-SOUS-DOUAUMONT
55164	DOUAUMONT
55171	EIX
55180	ESNES-EN-ARGONNE
55189	FLEURY-DEVANT-DOUAUMONT
55193	FORGES-SUR-MEUSE
55200	FROMERVILLE-LES-VALLONS
55206	GERCOURT-ET-DRILLANCOURT
55218	GREMILLY
55239	HAUMONT-PRES-SAMOGNEUX
55307	LOUVEMONT-COTE-DU-POIVRE
55313	MALANCOURT
55321	MARRE
55325	MAUCOURT-SUR-ORNE
55341	MOIREY-FLABAS-CREPION
55361	MOULAINVILLE
55394	ORNES
55422	REGNEVILLE-SUR-MEUSE
55468	SAMOGNEUX
55492	SOMMEDIÈUE
55505	THIERVILLE-SUR-MEUSE
55521	TROYON
55523	VACHERAUVILLE
55537	VAUX-DEVANT-DAMLOUP
55545	VERDUN
55556	VILLE-DEVANT-CHAUMONT

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3140 <i>Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.</i>		2,03 (0,02 %)		M	C	C	C	C
6210 <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>		12,36 (0,1 %)		P	C	C	C	B
6510 <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>		38,22 (0,3 %)		M	C	C	C	B
91E0 <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X	111,25 (0,88 %)		M	C	C	C	C
9150 <i>Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion</i>		95,37 (0,75 %)		M	C	C	C	C
9160 <i>Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli</i>		84,16 (0,66 %)		P	C	C	C	C
9180 <i>Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion</i>	X	42,11 (0,33 %)		M	C	C	C	C

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site				Évaluation du site		
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille	Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D	A B C



				Min	Max		C R V P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
A	1166	Triturus cristatus	p	1	100	i	P	G	C	B	B	B
A	1193	Bombina variegata	p	4000	5000	i	C	G	B	B	B	B
M	1303	Rhinolophus hipposideros	w	40	40	i	P	P	C	B	B	B
M	1303	Rhinolophus hipposideros	r	62	62	i	P	P	C	B	B	B
M	1303	Rhinolophus hipposideros	c	30	30	i	P	P	C	B	B	B
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	p	1100	1100	i	P	P	B	B	B	A
M	1321	Myotis emarginatus	w	80	80	i	P	P	B	B	B	A
M	1321	Myotis emarginatus	r	1000	1000	i	P	P	B	B	B	A
M	1321	Myotis emarginatus	c	3000	3000	i	P	P	B	B	B	A
M	1323	Myotis bechsteinii	w	15	15	i	P	P	D			
M	1323	Myotis bechsteinii	c	3	3	i	P	P	D			
M	1324	Myotis myotis	w	160	160	i	P	P	C	B	C	A
M	1324	Myotis myotis	r	3700	3700	i	P	P	C	B	C	A
M	1324	Myotis myotis	c	60	60	i	P	P	C	B	C	A
I	6199	Euplagia quadripunctaria	p	1	1	i	P	DD	D			

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».



3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
A		Salamandra salamandra			i	V			X		X	
A		Triturus alpestris			i	C						X
A		Triturus helveticus			i	C						X
A		Triturus vulgaris			i	C						X
A		Bufo bufo			i	R			X		X	
A		Rana lessonae			i	C	X					X
B		Aegolius funereus			i	P			X			
B		Caprimulgus europaeus			i	P			X		X	
B		Dryocopus martius			i	P			X		X	
B		Bonasa bonasia			i	P			X		X	
M		Neomys fodiens			i	C			X		X	
M		Crocodylus leucodon			i	P			X		X	
M		Eptesicus serotinus	11	50	i	P			X		X	
M		Myotis mystacinus	51	100	i	P			X		X	
M		Myotis brandti	11	50	i	P						X
M		Myotis nattereri	11	50	i	P			X		X	
M		Nyctalus leisleri			i	P			X		X	
M		Nyctalus noctula			i	P			X		X	
M		Pipistrellus pipistrellus	101	250	i	P			X		X	



M		Plecotus auritus	11	50	i	P			X		X	
M		Plecotus austriacus	1	5	i	P			X		X	
M		Meles meles			i	P			X		X	
M		Sciurus vulgaris			i	P			X		X	
M		Felis silvestris			i	P	X		X		X	
M		Myotis daubentonii	11	50	i	P			X		X	
P		Aster amellus			i	V						X
P		Dactylorhiza praetermissa			i	C			X			
P		Epipactis muelleri			i	P			X			
P		Linum leonij			i	P						X
P		Ophioglossum vulgatum			i	P						X
R		Anguis fragilis			i	C			X		X	
R		Lacerta agilis			i	R	X		X		X	
R		Lacerta vivipara			i	R						X
R		Coronella austriaca austriaca			i	P						X
R		Natrix natrix			i	C			X		X	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N14 : Prairies améliorées	1 %
N16 : Forêts caducifoliées	48 %
N17 : Forêts de résineux	30 %
N18 : Forêts sempervirentes non résineuses	1 %
N19 : Forêts mixtes	12 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	7 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1 %

Autres caractéristiques du site

Nombreux vestiges militaires tels que forts, abris bétonnés, tunnels et sapes pouvant accueillir différentes espèces de chiroptères (hibernation et reproduction).

Plateau de Douaumont (forêt domaniale de Verdun) : zone non reboisée après guerre où la végétation a évolué spontanément depuis 1916 sur près de 200 ha.

Les forêts domaniales de Verdun et du Mort-Homme sont issues essentiellement du reboisement des anciens champs de bataille de la première guerre mondiale, pour le reste de la recolonisation plus ou moins spontanée dans les anciens bois de feuillus.

La forêt domaniale du Mort-Homme est située en limite de trois régions naturelles (d'ouest en est) : Argonne, Barrois et Côtes et collines de Meuse. La forêt domaniale de Verdun, de l'autre côté (est) de la vallée de la Meuse, est essentiellement assise sur les collines de Meuse, et dans une moindre mesure dans la zoner de transition avec la plaine de la Woëvre.

Importance également des milieux humides : nombreux ruisseaux, suintements et sources liés à la nature des couches géologiques, zone marécageuse liée au ruisseau de Forges en forêt domaniale du Mort-Homme etc. Egalement des milieux très artificiels tels que les trous d'obus, notamment sur les terrains marneux qui recouvrent les sommets en forêt domaniale de Verdun, et qui constituent des mares plus ou moins temporaires, favorables à différentes espèces en fonction de la durée de leur phase aquatique.

Quatre petits étangs en forêt domaniale de Verdun , pour une surface totale en eau de 3 ha environ.

Vulnérabilité : La majorité de ces sites ne bénéficient d'aucune protection. Certains sites sont protégés par des APB, d'autres sont des sites militaires où toute pénétration est interdite.

Cinq sites ont bénéficié de sécurisation dans le cadre d'un programme LIFE.

Le plateau de Douaumont est entièrement domanial ; sur ce site ravagé par les bombardements de la guerre de 14-18, la végétation a évolué spontanément et selon une libre dynamique.

L'impact de la gestion forestière est difficile à évaluer dans ce contexte très artificialisé. Le remplacement des peuplements résineux issus des plantations d'après guerre par des essences feuillues autochtones, amorcé dans les années 70, est plutôt bénéfique pour le milieu. Les techniques de reconstitution évoluent actuellement vers une meilleure utilisation de la dynamique naturelle de la végétation (régénération naturelle, utilisation des perches préexistantes à la place des plantations)

Certaines activités comme l'exploitation des bois, peuvent bien sûr, comme dans toute forêt gérée, avoir un impact négatif sur les milieux les plus sensibles : dégradations possibles dans les zones humides lors du débardage, par exemple. Ce risque est cependant de mieux en mieux maîtrisé, notamment par la mise " hors sylviculture " d'une partie d'entre elles dans le document



d'aménagement actuellement en cours de rédaction (2006-2020) et leur prise en compte dans les clauses techniques générales et particulières des travaux forestiers.

Présence dans les sols ou en surface d'une quantité importante d'obus (ou leurs restes) susceptible de provoquer une pollution chimique diffuse ou ponctuelle (métaux lourds, explosifs, toxiques de combat et leurs résidus ou produits de dégradation) à plus ou moins court terme, mais qu'il est impossible de quantifier. Les effets de cette pollution sur la faune et la flore ne sont pour l'instant pas perceptibles même si le transfert est certain (métaux lourds) ; l'évolution et l'ampleur du phénomène restent imprévisibles.

Des herbicides sont parfois utilisés très ponctuellement pour l'entretien de certains sites de mémoire, les accotements des routes départementales et quelques cultures cynégétiques (environ 5 ha de maïs en forêt de Verdun). Il est prévu de limiter voire d'interdire leur utilisation dans la plupart des cas.

Les lignes de parcelles, sommières enherbées et accotements de chemins empierrés sont actuellement fauchés annuellement sur une période s'étalant de mai à octobre. Les fauchages les plus précoces ont donc un impact sur le cycle de la végétation des milieux ouverts et la faune qui l'accompagne, notamment les insectes dont se nourrissent les chauves-souris.

La dynamique naturelle de la végétation peut aussi mettre en péril l'intérêt de certains milieux ouverts pour certaines espèces : mares profondes à Triton à crête par exemple, par fermeture du couvert arbustif ou arboré ou eutrophisation par les produits de coupe sur les sites fauchés, colonisation des pelouses et autres milieux ouverts par les ligneux réduisant leur diversité floristique et leur capacité d'accueil pour les insectes et par voie de conséquence pour les chiroptères.

Pression touristique, notamment les « fouilleurs » qui sont susceptibles de provoquer des dérangements, voire des destructions (deux cas constatés de destructions volontaires de chauves-souris, nombreux cas de vandalisme sur les fermetures des ouvrages), dans les sites d'hibernation ou de reproduction des chiroptères.

Prélèvement sur du Triton à crête constaté également une fois sur le site de Froideterre.

4.2 Qualité et importance

Le site Natura 2000 initial était constitué du plateau de Douaumont et d'anciens ouvrages militaires, d'un monument et d'un tunnel ferroviaire désaffecté abritant d'importantes colonies de chauves-souris (Grand et Petit rhinolophes, Grand murin, Vespertillons à oreilles échancrées et de Bechstein). Elles trouvent des milieux de chasse privilégiés dans les pelouses et les fruticées, riches en insectes et dans les forêts selon les espèces.

Le plateau de Douaumont est un lieu dévasté par les bombardements ; une dynamique végétale de recolonisation a permis la re-végétalisation du site. On y trouve des espèces rares, végétales comme animales.

En 2005, une extension du site a permis d'intégrer au site les forêts domaniales de Verdun et du Mort-Homme. Ces forêts abritent deux espèces d'amphibiens d'intérêt communautaire : le crapaud Sonneur à ventre jaune et le Triton Crêté. Concernant le Sonneur à ventre jaune, ces deux forêts recèlent une population importante qui se trouve ici en limite nord de l'aire actuelle de répartition de l'espèce (les stations connues situées plus au nord, en Belgique et au Luxembourg étant apparemment aujourd'hui éteintes). On peut donc considérer qu'il s'agit d'un site majeur pour la conservation de cette espèce, qui est partout en Europe, en très forte régression. La majorité des observations a été faite dans les ornières inondées des chemins forestiers ou des trous d'obus inondés. La population de sonneurs est assez bien répartie sur une grosse moitié ouest de la forêt domaniale de Verdun, mais il existe également des milieux favorables sur la partie est du massif, d'où l'intérêt d'inclure la forêt domaniale de Verdun dans son intégralité dans le site Natura 2000. Il en va de même pour la forêt domaniale du Mort-Homme, qui présente des milieux favorables bien répartis, et l'essentiel de la population a pour le moment été trouvé sur la moitié Est du massif. Cette forêt a aussi été moins prospectée que la forêt de Verdun située sur l'autre rive de la Meuse. Le Triton crêté a quant à lui été observé en cinq sites très proches les uns des autres, en forêt domaniale de Verdun. Ces stations sont pour quatre d'entre elles des complexes de trous d'obus inondés de façon permanente, où l'espèce a pu se maintenir, probablement en raison du fauchage régulier qui est pratiqué sur ces sites et qui a empêché la fermeture du couvert. Il s'agit en effet de sites touristiques du cœur du champ de bataille, sur lesquels quelques mesures simples optimiseraient la survie du Triton crêté, sans pour autant remettre en cause les travaux d'entretien.

Les forêts domaniales de Verdun et du Mort-Homme présentent également un intérêt certain pour la préservation des chauves-souris puisqu'elles constituent de vastes territoires de chasse favorables pour l'ensemble des espèces recensées parmi lesquelles cinq figurent à l'annexe II : Grand rhinolophe, Petit rhinolophe, Grand murin, Vespertilion à oreilles échancrées et Vespertilion de Bechstein.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site



Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	G05.04	Vandalisme		I
L	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		O
L	A02	Modification des pratiques culturales (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes)		O
L	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		O
L	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		O
L	A10	Remembrement agricole		O
L	A10.01	Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		O
L	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		O
L	B02.04	Elimination des arbres morts ou dépérissants		O
L	B03	Exploitation forestière sans reboisement ou régénération naturelle		O
L	D01.04	Voie ferrée, TGV		O
L	D02.09	Autres formes de transport d'énergie		O
L	D04.02	Aérodromes, héliports		O
L	E01.01	Urbanisation continue		O
L	E02	Zones industrielles ou commerciales		O
L	E03	Décharges		O
L	G05	Autres intrusions et perturbations humaines		I
L	H	Pollution		O
M	A03	Fauche de prairies		I
M	D01.02	Routes, autoroutes		B
M	G01.03	Véhicules motorisés		I
M	G01.04	Alpinisme, escalade, spéléologie		I
M	L05	Eboulements, glissements de terrain		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
L	A04	Pâturage		O

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.



4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Domaine communal	%
Domaine privé de l'état	%

4.5 Documentation

Document d'objectifs du site en cours de rédaction.

CPEPESC Lorraine, 2006. Suivi chiroptérologique du site Natura 2000 FR4100171.

Plans de gestion pour :

- ouvrage de Froideterre
- fort de Vacherauville
- fort de Souville
- tunnel du Kronprinz
- fort de Troyon

Parent Georges Henri : Trois études sur la Zone Rouge de Verdun, une zone totalement sinistrée. Ferrantia, n° 38. Musée national d'histoire naturelle ; Luxembourg, 2004.

Carrières Evelyne ; 2002 : Contribution à l'inventaire de l'entomofaune de la Zone Rouge de Verdun : Diptères Syrphidae ; document ONF.

Amat Jean-Paul ; Foucault (de) Bruno ; 1999 : Contribution à une monographie historique, floristique et phytosociologique du plateau de Douaumont (forêt domaniale de Verdun, Meuse). Document ONF.

Millarakis Ph. (collab. Ioan Wagner) ; 1999 : Etude de la végétation de la forêt domaniale de Verdun (départ. de la Meuse) ; première partie : les boisements.

Millarakis Philippe, 1995 : Patrimoine et dynamique de reboisement naturels du Plateau de Douaumont (forêt domaniale de Verdun, 55 Meuse). Verdun, ONF.

Inventaire des Lépidoptères du plateau de Douaumont réalisés par Marc Meyer (Musée d'histoire naturelle du Luxembourg, publication à paraître)

Base de données du Conservatoire des sites lorrains concernant les forêts domaniales de Verdun et du Mort-Homme

Prospections réalisées par le personnel de l'ONF de l'Agence de Verdun en forêt domaniale de Verdun.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
15	Terrain acquis par un conservatoire d'espaces naturels	0 %
32	Site classé selon la loi de 1930	7 %
38	Arrêté de protection de biotope, d'habitat naturel ou de site d'intérêt géologique	2 %
21	Forêt domaniale	98 %



5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Pas de gestionnaire

Adresse : - 0 -

Courriel : -

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation

Les actions déjà engagées sur le site

En 1995, un programme LIFE Nature transfrontalier pour la protection des chauves-souris dans l'ouest de l'Europe centrale permet la mise en protection d'anciens ouvrages militaires de la place forte de Verdun : acquisition d'un fort par le Conservatoire des Sites Lorrains, pose de grilles adaptées aux chiroptères dans 5 ouvrages militaires et signature de 4 conventions d'occupation précaire. Un 6ème ouvrage a également pu être sécurisé grâce à la pose de grilles. Toutefois, certains gîtes ne font pas l'objet d'une convention en vue de la protection des Chauves-souris. Les populations de Sonneur à ventre jaune ont été suivies depuis 1998. En 2004, un suivi particulier de certains sites de la forêt de Verdun a été réalisé, afin de relever quelques éléments sur la dynamique de la population. Ce suivi a été poursuivi en 2005 et étendu à d'autres sites des forêts domaniales de Verdun et du Mort-Homme. Sur le plateau de Douaumont, en vue de permettre le maintien du Triton crêté dans des trous d'eau inondés, des travaux de dégagement ont été réalisés en 1997 pour apporter de la lumière et limiter la recolonisation par les ligneux. Ces travaux devraient être renouvelés en 2005 ou 2006.